

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MARINGES (LOIRE)

SÉANCE ORDINAIRE DU 06 NOVEMBRE 2025

N° 2025/11.03

L'an deux mil vingt-cinq et le six novembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François DUMONT.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 10

Date de convocation : 24/10/2025

PRÉSENTS : M. DUMONT François, Mme THEVENON NICOLI Blandine, M. CROZIER Bernard, M. TOINON Alain, Mme CHALANDON Nicole, Mme DOLBAU Marie-Noëlle, M. MALIGEAY Fabien, Mme PENVEN-DE-MARI Marie-Hélène, M. CŒUR Sébastien, M. ASSOGBA Guillaume.

EXCUSÉS : Mme JOLY Marie-France, M. PONCET Jean-Marc, M. GARNIER Philippe.

ABSENT : Mme PELLETIER Catherine.

Secrétaire élue : Mme DOLBAU Marie-Hélène.

Objet de la délibération: ETUDE TOPOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE DU CIMETIERE – DEVIS GROUPE ELABOR

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'intérêt de réaliser une étude topographique du cimetière et de mettre à jour les données administratives dans un logiciel de gestion adapté au cimetière.

Il précise que plusieurs concessions seront à reprendre dans les années à venir (expirées ou en état d'abandon) et nécessitera la mise en place d'un ossuaire pour relever les corps.

Afin de pouvoir avancer dans cette démarche en respectant le cadre réglementaire, il est important que les données des concessions et des personnes inhumées soient vérifiées.

Monsieur le Maire présente le devis du groupe Elabor d'un montant de 6 320.05 € HT soit 7 584.06 € TTC proposant l'étude topographique du cimetière, la saisie des inhumés et des concessions, la formation au logiciel et l'abonnement sur 1 an ainsi qu'une mission d'assistance juridique et conseils.

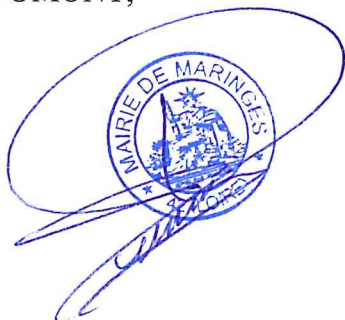
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RETIENT** le devis de l'entreprise Elabor pour un montant de 6 320.05 € HT soit 7 584.06 € TTC
- **DONNE TOUS POUVOIRS** à Monsieur le Maire pour donner suite à cette décision.

Ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.

Fait à Maringes, le 06 novembre 2025

Pour copie conforme
François DUMONT,
Maire



La secrétaire de séance,
Mme DOLBAU Marie-Hélène,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'D' followed by a horizontal line and a small flourish at the end.